

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002455

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Usage et qualité des eaux

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle forme des cadres techniques spécialisés, capables d'appréhender globalement, à l'échelle d'une unité hydrologique, la diversité des usages de l'eau, la sensibilité des milieux récepteurs, la gestion des eaux de surface et l'impact des divers aménagements sur la qualité des eaux. Les acquisitions de compétences procèdent de la manipulation des outils de gestion de l'espace, notamment des systèmes d'information géographiques, de l'étude à l'échelle d'une unité hydrologique, des données scientifiques, agronomiques, économiques, réglementaires et sociales des problèmes de gestion de l'eau.

Les métiers visés sont ceux de chargé d'études en environnement, de technicien en génie sanitaire et environnement, de gestionnaire d'exploitation éco-industrielle, de gestionnaire en environnement urbain. La formation est portée par la Faculté des sciences fondamentales et appliquées, associée à l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers, et en partenariat avec le lycée d'enseignement général et technique agricole Georges Desclaude de Saintes.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 12 mois	de 63 à 74 % de 44 à 91 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation s'intègre de manière pertinente dans l'offre de formation régionale, en répondant de manière spécifique à un besoin de professionnalisation dans un domaine porteur. Cependant, l'insertion professionnelle suscite diverses interrogations. En effet, l'insertion se fait dans les métiers visés mais essentiellement à un niveau de technicien. Par ailleurs, le taux d'insertion s'est nettement dégradé dans un contexte de marché de l'emploi déprimé : il passe de 74 % à 63 % pour les enquêtes nationales des diplômés de 2006 et de 2007 ; de 90 % à 44 % pour l'enquête à douze mois des diplômés de 2007 et 2009. Cette détérioration se traduit par une montée en puissance conjointe des poursuites d'études et des recherches d'emploi.



Concernant l'organisation pédagogique, la pluralité des participants (Faculté des sciences, école d'ingénieurs, lycée de Saintes) permet de conjuguer de manière bénéfique des compétences multiples. Les professionnels se situent dans le cœur de métier mais la proportion de leurs enseignements est minime.

Le conseil de perfectionnement, pourtant initialement prévu lors de la création de la formation, pour l'heure, n'a pas été mis en place. De plus, l'organisation des enseignements ne prévoit pas d'unité d'enseignement spécifique pour le stage, et le volume d'heures de projet tuteuré est très insuffisant eu égard à la réglementation.

Enfin, on ne dispose pas de données précises concernant le nombre d'étudiants de la formation issus de licences générales, mais la présence d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licences (L2) est manifestement faible, sans que n'existent de dispositifs pour renforcer l'attractivité vis-à-vis de ce type de public.

- Points forts :
  - Le positionnement régional.
  - Une thématique porteuse.
  - Le partenariat pédagogique.
  
- Points faibles :
  - La dégradation du taux d'insertion professionnelle.
  - La non-conformité à la réglementation concernant le projet tuteuré et le stage.
  - Les poursuites d'étude.
  - Le manque d'ouverture du recrutement.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'ajuster la maquette conformément à la réglementation : une unité d'enseignement spécifique devrait être réservée au stage et le volume horaire du projet tuteuré devrait atteindre le niveau requis d'un quart de la formation. Il conviendrait par ailleurs de mettre en place le conseil de perfectionnement, de réfléchir à la création de nouveaux dispositifs pédagogiques et de nouvelles modalités de recrutement pour veiller à réduire le taux de poursuite d'études. La qualité de l'information statistique sur l'insertion professionnelle devrait également être améliorée pour les enquêtes annuelles. Cela permettrait une analyse approfondie des raisons de la détérioration de l'insertion professionnelle, tant du point de vue de l'adéquation du contenu de la formation avec les besoins en compétences professionnelles que des raisons profondes des poursuites d'études. La part des professionnels dans les enseignements devrait également être renforcée. Il conviendrait enfin d'accroître le flux d'entrée dans la formation d'étudiants issus de L2, en mettant notamment en place des dispositifs d'information en licence et de préparation à l'entrée en licence professionnelle.